

Questions orales

crédit qui en fait partie intégrante, permette maintenant aux Canadiens à faible revenu de dépenser 2 ou 3 p. 100 de moins de leur revenu que les gens dans les tranches de revenu élevées. Par conséquent, nous avons fait de cette taxe régressive une taxe progressive, et le chef du NPD ne devrait pas l'oublier.

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, cela ranime sûrement notre foi et notre confiance dans le père Noël.

Les Canadiens ne s'y tromperont pas. Le Conseil national du bien-être social a récemment déclaré que, depuis 1984, qui a marqué l'arrivée au pouvoir du gouvernement, 60 p. 100 des pauvres paient plus d'impôt, mais que le père Noël a rendu visite aux riches, car ceux-ci paient 6,7 p. 100 moins d'impôt qu'en 1984.

Cet impôt continue de frapper les gens qui élèvent des familles et qui achètent des vêtements, mais non les combinards qui empochent leurs profits nets d'impôt.

Le premier ministre admettra-t-il que cet impôt est manifestement injuste pour les pauvres du Canada et que ceux-ci paient 1,5 fois plus d'impôt aujourd'hui que lorsque le gouvernement a été porté au pouvoir pour la première fois? Réduire le crédit d'impôt et ne pas l'indexer revient à dire que les pauvres s'appauvriront encore davantage.

Le premier ministre admettra-t-il que la situation des pauvres est pire aujourd'hui qu'en 1984?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la députée sur les pages 33, 34 et 35 du livre que j'ai déposé ce matin avec ma déclaration. Dans la plupart des tranches de revenu, le fardeau des Canadiens sera allégé après la TPS assortie du crédit pour taxe sur les produits et services, en comparaison du fardeau d'une taxe à 9 p. 100. Cela montre bien que la députée a tort lorsqu'elle parle du caractère régressif d'une taxe de vente.

La députée a aussi parlé de la répercussion de la charge de l'impôt. Plus que tout autre gouvernement, nous avons supprimé des échappatoires dont profitaient les Canadiens à revenu élevé. Nous avons supprimé

toutes les échappatoires créées par le Parti libéral pendant qu'il était au pouvoir.

Par conséquent, la suppression des échappatoires, doublée des modifications apportées au régime fiscal que nous avons adopté en 1987-1988, a entraîné une répercussion de la charge fiscale, de sorte que les gens dans les paliers supérieurs de revenu paient plus d'impôt par rapport à l'ensemble des Canadiens, qu'avant la réforme fiscale.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je vais passer à un autre sujet, parce que c'est difficile d'obtenir une réponse du ministre.

Les PME sont écrasées par des taux d'intérêt trop élevés. Les ventes au détail sont à la baisse. Tous les indicateurs économiques pointent vers une récession. Et ce gouvernement s'attaque aux petites et moyennes entreprises, le secteur le plus vulnérable de notre économie, le secteur qui subit présentement les effets négatifs de l'Accord de libre-échange.

Étant donné la situation précaire de notre économie actuellement, comment le gouvernement s'attend-il à ce que les PME survivent avec l'imposition de la TPS?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, depuis dix ans que je siège à la Chambre, c'est bien la première fois que j'entends le NPD dire quelque chose de positif à propos des petites entreprises.

Les néo-démocrates ont toujours attaqué les petites entreprises. Et ils ont toujours rejeté les recommandations que nous formulons pour les aider. Ils ont toujours rejeté nos propositions, comme l'exemption pour gains en capital de 500 000 dollars, visant à aider les petites entreprises. Pourtant, aujourd'hui, ils changent de ton pour des considérations politiques à court terme.

Je voudrais signaler à la députée que les gens qui ont réexaminé le projet de taxe sur les produits et les services s'entendent tous pour dire que les petites entreprises, tout comme les moyennes et les grandes entreprises, profiteront à long terme de certains avantages économiques.